

An aerial photograph of the Grand Moncton International Airport, showing the runway, taxiway, and terminal building. The airport is surrounded by a mix of green fields, forests, and residential areas. In the background, a large body of water is visible under a clear sky.

DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL
DU GRAND MONCTON INC.

RAPPORT ANNUEL 2021

TABLE DES MATIÈRES

2

Table des matières

3

**Message de la
présidente**

5

Message du PDG

9

Opérations

11

**Développement
commercial**

13

Conseil d'administration

16

Finance

20

États financiers

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



2021 : Une année pleine de surprises!

L'année 2021 ne s'est certainement pas déroulée comme nous l'avions espéré et prévu. Même si l'objectif lié au nombre de passagers n'a pas été atteint, nous avons obtenu de meilleurs résultats financiers que prévu. Ces bons résultats sont attribuables au généreux financement que nous avons reçu du gouvernement fédéral, à travers divers programmes, ainsi qu'à l'allègement de l'impôt foncier accordé par le gouvernement provincial.

Autre grande surprise cette année : notre président-directeur général a annoncé son départ. Bernard a fait un travail remarquable. Au cours de son mandat, le nombre de passagers a en effet augmenté de façon considérable (sauf pendant la pandémie de COVID-19), de même que les activités de fret. Il a de plus joué un rôle déterminant dans la mise en place de vols directs de Moncton à Terre-Neuve, grâce à un partenariat avec PAL. Ce processus, qui a duré 12 ans, montre indéniablement que la persévérance porte ses fruits. En raison de la pandémie de COVID-19, les deux dernières années ont été difficiles, mais Bernard et son équipe ont réussi à mettre à profit toutes les subventions dont l'aéroport a bénéficié, et même à réaliser des projets d'infrastructure très importants. Avoir travaillé avec Bernard au cours des trois dernières années a été pour moi, en ma qualité de présidente, un véritable privilège. Je le remercie pour l'ensemble de son travail et lui souhaite de très bonnes parties de golf.

Le conseil d'administration quant à lui a beaucoup travaillé, en raison des projets d'infrastructure, du suivi de la situation financière et du recrutement d'un nouveau PDG. Je tiens donc à les remercier de nouveau pour leur dévouement en ces temps difficiles. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Diane Allain qui, après neuf années au sein de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc. (DAIGM) et de nombreuses années à titre de présidente du comité des ressources humaines, nous quitte. M^{me} Allain a joué un rôle essentiel quant à la mise en place de nombreuses procédures ressources humaines pour assurer la bonne gouvernance de l'organisation.

Également, j'aimerais souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres du conseil d'administration : Linda Schofield, Ian Franklin et Roland Cormier.

Enfin, je tiens à remercier tous les employés de l'aéroport pour leur travail ainsi que leur loyauté en ces temps difficiles.

Mon travail au sein du conseil d'administration prendra fin avec cette assemblée générale annuelle. Je suis très reconnaissante envers le conseil d'administration et la direction pour ce que nous avons réussi à réaliser pendant mon mandat. Ce fut un véritable plaisir et privilège d'avoir été présidente de l'aéroport au cours des trois dernières années.



Nancy Whipp, FCPA, CA, IAS. A

Présidente du conseil d'administration de la DAIGM



MESSAGE DU PDG



Une autre année très difficile pour l'aéroport. 2021 nous a tout de même permis de faire des progrès importants – sauf en ce qui concerne le nombre de passagers – grâce au travail sans relâche de l'équipe.

Bien que YQM ait connu une légère augmentation du nombre de passagers par rapport à l'année précédente (plus 3 637 passagers), nous avons subi une baisse de 74 % par rapport aux volumes de 2019, qui étaient plus normaux. Le nombre de passagers a donc été de 177 040 en 2021, par rapport à 674 406 en 2019, soit légèrement en deçà de ce que nous avions prévu, c'est-à-dire 182 664 (96,9 % de l'objectif).

Pour les aéroports canadiens, le nombre de passagers est vital, car nos revenus sont directement liés à ces derniers (c'est-à-dire redevances d'atterrissage et d'aérogare, frais d'améliorations aéroportuaires, de location de voiture, de stationnement, etc.); les revenus liés aux activités de fret et non aéronautiques constituent cependant un complément.

Conscient de ces défis, le gouvernement fédéral nous a heureusement aidés en 2021 en nous accordant une aide financière à travers divers programmes et initiatives liés à la pandémie, notamment :

- Initiative du transport aérien régional (ITAR) - Montant de 4 800 000 \$ pour maintenir les liens régionaux et les emplois.
- Fonds de soutien aux aéroports (Transports Canada) - Montant de 1 886 000 \$ pour financer les dépenses directement liées aux activités de l'aéroport.
- Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) - 779 297 \$.
- Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) - 132 711 \$.
- Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) - Montant de 4 067 140 \$ pour la réhabilitation de la piste 11-29 et la signalisation des voies de circulation.



G-D : Ministre des Transports Omar Alghabra, Présidente du conseil d'administration de la DAIGM Nancy Whipp et Ministre Dominic LeBlanc

MERCI au gouvernement fédéral et aux députés et ministres Ginette Petitpas Taylor et Dominic LeBlanc pour ces aides financières très appréciées!

Pendant le premier semestre de l'année, YQM était le seul aéroport offrant des vols commerciaux au Nouveau-Brunswick. Bien que 2021 n'ait pas été une excellente année pour l'aéroport, nous avons tout de même obtenu quelques bons résultats.

Voici quelques exemples :

- Partenaires aériens – Nos partenaires aériens réguliers, Air Canada et PAL, ont assuré des vols tout au long de l'année à YQM, WestJet ayant repris ses vols en juin, et Porter en septembre. Swoop a annoncé un nouveau vol sans escale vers Edmonton, en Alberta, pour l'été 2022.
- Activités de fret – Nous avons constaté une légère augmentation du fret en 2021, par rapport à 2020, bien qu'il y ait eu un ralentissement significatif du fret international lors du second semestre de l'année. L'activité intérieure, avec Cargojet et FedEx, a cependant compensé le ralentissement des volumes à l'échelle internationale.
- Activité commerciale pour répondre aux besoins des passagers - Ad Valorem a lancé



un service très bien accueilli par les usagers, relativement aux tests de dépistage de la COVID-19 à l'aéroport, à l'intention des personnes devant présenter une preuve de test négatif à leur destination. YQM a été le premier aéroport du Canada atlantique à offrir un tel service, et tous les tests PCR sont maintenant traités à l'aéroport, ce qui réduit le délai d'obtention des résultats.

- Investissements et projets d'infrastructure – Bien que nous ayons prévu en début d'année d'entreprendre des projets pour environ 250 000 \$, les programmes de financement du gouvernement fédéral relatifs aux infrastructures nous ont en réalité permis d'entreprendre des projets d'une valeur de près de 9 M\$. La majorité des travaux ont concerné la remise en état de notre piste d'atterrissage principale, la piste 11-29, dont la longueur est de 8 000 pieds.
- Prix de réalisation environnemental de la part du Conseil international des aéroports – Amérique du Nord – YQM a été reconnu comme leader en Amérique du Nord en matière d'environnement.



Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution et le dévouement des employés de YQM, ainsi que les efforts de tous les partenaires de l'aéroport, qu'il s'agisse des compagnies aériennes, des concessionnaires, des services de manutention au sol, des ravitailleurs en carburant, de NAV Canada et de l'ACSTA.

Grâce à ces efforts et au soutien financier du gouvernement fédéral, nous avons pu générer un revenu net de 1,7 million de dollars, ce qui se compare très positivement à la perte nette de (6,5 millions de dollars) de 2020.

2021 sera ma dernière année complète avec YQM, car je prendrai ma retraite en mai 2022. Je tiens donc à remercier TOUS LES EMPLOYÉS pour leurs efforts et leurs contributions au cours des sept dernières années. Moi-même et, plus important encore, tous les utilisateurs de l'aéroport, reconnaissent leur dévouement. C'est grâce à eux que le succès de YQM est ce qu'il est – FÉLICITATIONS ET MERCI!

Je tiens également à remercier le conseil d'administration de la DAIGM, dont le soutien et la confiance m'ont permis d'assurer la durabilité et la croissance de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton. Je remercie particulièrement l'actuelle présidente du conseil d'administration, Nancy Whipp, ainsi que Chris Bacich et André Pelletier, anciens présidents pendant mon mandat à YQM.

Je suis très fier de ce que l'aéroport a accompli au cours de mon mandat de PDG, que ce soit la remise en état des deux pistes d'atterrissages, la construction du centre des opérations aéroportuaires, le remplacement des véhicules de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs, ainsi que l'adaptation de notre aérogare pour mieux répondre aux besoins de nos clients après le passage de la sécurité, avec une mezzanine accessible, un salon Altitude Bistro et une offre alimentaire améliorée.

Parmi toutes nos réalisations, ce qui retient surtout mon attention, ce sont les efforts de l'équipe en matière d'environnement et de croissance durable sur le plan financier, grâce à notre collaboration avec la ville de Dieppe et TransAqua pour le système de récupération et d'élimination du liquide de dégivrage, ainsi que les partenariats visant à développer l'aéroport, que ce soit en matière de fret avec Entrepôt Froid Xtreme, Cargojet et ATS, ou pour les passagers avec nos partenaires aériens existants et nouveaux.

C'est ce qui permettra à YQM de maintenir sa position de chef de file et assurera que les 20 prochaines années soient aussi fructueuses que les 20 dernières années en matière de croissance des activités et de pérennité financière.

En ce début d'année 2022, les conséquences de la pandémie perdurent, et ce n'est pas avant 2023 qu'Air Transat et Sunwing feront leur retour. Cette situation malheureuse compliquera en 2022 la situation financière de l'aéroport, mais nous espérons qu'elle sera temporaire dans la lutte continue contre la pandémie.

Je serai heureux de pouvoir profiter, à la fin de mon mandat de PDG et pendant mes années de retraite, de tout ce que YQM offrira en tant que « centre aéroportuaire » de la région.

Merci à celles et ceux qui continuent de soutenir YQM et qui font de celui-ci leur aéroport par excellence.

Que l'équipe YQM poursuive son excellent travail!



Bernard LeBlanc, ing., MBA, IAS. A

Président-directeur général DAIGM | Directeur général YQM

OPÉRATIONS

En plus des éléments mentionnés dans les messages de la présidente du conseil d'administration et du PDG, voici les principaux faits saillants liés aux activités opérationnelles :

- Réalisation d'un important projet de remise en état côté piste, avec la réfection de la piste principale (11-29) de YQM, financé en partie dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) de Transports Canada.



- Transition vers le nouveau format mondial de notification (GRF) du compte rendu de l'état de la surface des pistes - mise en œuvre le 12 août 2021 au Canada. Cette méthode acceptée à l'échelle internationale a nécessité un recyclage complet et une certification de l'équipe d'opérations.

- Prix remis en 2021 par le Conseil international des aéroports – Amérique du Nord pour « les améliorations environnementales à partir de ressources limitées », grâce à notre nouveau système de gestion du glycol mis en service en 2020.
- Maintien et renouvellement de l'accréditation du Conseil international des aéroports (ACI) pour les mesures sanitaires.
- Mise en œuvre et maintien d'un plan d'exploitation en lien avec la COVID-19, conformément aux directives et aux règlements de la province du Nouveau-Brunswick, de Santé Canada et de Transports Canada.
- Lancement en septembre 2021 de la version améliorée du manuel des procédures d'urgence de YQM, et essai réussi du manuel à l'aide d'un exercice en salle (virtuel) de simulation avec les acteurs et les partenaires de l'aéroport en décembre 2021.
- Élaboration d'une stratégie de réduction des émissions de carbone pour mettre en place des initiatives visant à réduire l'empreinte carbone de l'aéroport.
- Participation à la Semaine virtuelle de la sécurité dans les aéroports canadiens.



Aéroports canadiens

Semaine de la sécurité



Nettoyage des débris d'objets étrangers avec nos employés

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Une pandémie n'est pas propice à la mise en place de nouveaux services ou à la croissance de l'activité. Pourtant, YQM a obtenu de bons résultats en cette matière, ayant augmenté le nombre de passagers par rapport à l'année précédente ainsi qu'une croissance des activités de fret.

Au cours de l'année, Air Canada et PAL Airlines ont assuré des vols vers Toronto, Montréal, Halifax, Ottawa, Deer Lake, Wabush et St-John's. WestJet a repris ses vols vers Toronto en juin, et Porter Airlines vers Ottawa et Toronto en septembre. Cette activité est restée réduite par rapport à la période pré-pandémique, car l'augmentation de la fréquence des vols est en fonction de la demande de la clientèle.

Au cours de l'année, PAL Airlines a mis en place de nouvelles liaisons vers Deer Lake et Wabush, à Terre-Neuve, ainsi que vers Halifax et Ottawa, en plus du vol vers St John's. Swoop a réaffirmé son engagement à offrir un vol à partir de Moncton en juin 2022, la pandémie ayant retardé ce service qui avait été initialement prévu en 2020.

L'année 2021 a toujours été incertaine quant à la reprise des vols commerciaux à l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton.

Bien qu'il ait été le seul aéroport du Nouveau-

Brunswick à offrir de tels vols au cours du premier semestre de l'année, l'activité, qui est restée très faible, a représenté seulement 10 % du niveau d'activité normal. La reprise plus forte que nous avons connue au cours des mois d'été a permis à YQM de finir l'année avec 177 040 passagers, soit une légère croissance par rapport aux 173 404 passagers de l'année précédente. Il s'agit pourtant d'une baisse de 74 % par rapport au niveau d'activité de 2019, c'est-à-dire avant la COVID, avec 674 406 passagers.



Lancement de nouvelles routes avec PAL Airlines (YOW et YHZ)



Nous avons connu, en 2021, d'importantes activités de fret, avec 20 624 tonnes métriques (t) de marchandises transitant par l'aéroport, soit une augmentation de 247 tonnes métriques par rapport à l'année précédente, et ce grâce au marché intérieur avec Cargojet et FedEx. Le marché international, qui

est resté dynamique pendant les sept premiers mois de l'année, a stagné en raison de la COVID-19 avant de reprendre en fin d'année.

En ce qui concerne les nouvelles activités commerciales en 2021, YQM a été le premier aéroport du Canada atlantique à offrir un service de test de dépistage de la COVID-19 « sur place », avec Ad Valorem. Initialement lancé en juin 2021, ce service reste très utilisé en raison de la nécessité de fournir un résultat négatif à l'arrivée dans de nombreux pays. Il est donc devenu essentiel pour les voyageurs et a contribué à la reprise des voyages à l'aéroport.

YQM a poursuivi ses efforts auprès de la collectivité et des parties prenantes grâce aux réunions semestrielles du Comité consultatif communautaire et de gestion du bruit, aux interactions directes avec les principaux organismes communautaires et les partenaires municipaux, ainsi que grâce à ses bulletins, communiqués de presse, messages de réseaux sociaux et mises à jour dans les médias. En raison des restrictions sanitaires, nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'accueillir des activités et événements de groupe.



Les réunions du Comité consultatif communautaire et de gestion du bruit de 24 juin et 21 décembre ont eu lieu virtuellement. Attaché à son rôle de leader au sein du milieu des affaires et de la communauté aéroportuaire, YQM espère reprendre ses relations normales « en personne » en 2022. Un premier exemple est la collaboration avec les organisateurs pour amener une démonstration des Snowbirds dans la région du Grand Moncton le 29 juin 2022.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Six comités permanents du Conseil se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2021. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'audit
- Comité de la gouvernance
- Comité des ressources humaines
- Comité des candidatures
- Comité de gestion des risques
- Comité de la planification stratégique

Le rôle du conseil d'administration est d'assurer la direction générale de l'organisation. L'approche du conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) en matière de gouvernance est que le Conseil s'occupe des questions de politique, tandis que le président-directeur général est responsable de la gestion et des questions opérationnelles.

Composition des comités en date du 31 décembre 2021 :

AUDIT

Janice Lirette Evers (présidente)
James Lockyer Jean Corriveau
Ian Franklin Roland Cormier
Scott Lewis Nancy Whipp

GOVERNANCE

Luc Elsliger (président)
Janice Lirette Evers Linda Schofield
Scott Lewis Patrick Grew
Roland Cormier Nancy Whipp

RESSOURCES HUMAINES

Peter McIntyre (président)
Diane Allain Luc Elsliger
Linda Schofield Nancy Whipp

CANDIDATURES

Luc Elsliger (président)
Arthur Allan Peter McIntyre
Nancy Whipp

GESTION DES RISQUES

Arthur Allan (président)
Mike Magee Ian Franklin
Patrick Grew Peter McIntyre
Nancy Whipp

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

James Lockyer (président)
Mike Magee Arthur Allan
Jean Corriveau Diane Allain
Luc Elsliger Nancy Whipp

Rémunération des administrateurs

Honoraires annuels

Présidente	\$10,000
Vice-président	\$5,000
Secrétaire-trésorière	\$8,000
Administrateurs	\$3,500

Honoraires pour les réunions

Honoraires pour les réunions du conseil d'administration et des comités sont de 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents. La rémunération totale de chaque administrateur en 2021 était :

Nancy Whipp	Présidente	\$18,315
Luc Elsliger	Vice-président	\$11,108
Janice Lirette Evers	Secrétaire-trésorière	\$12,195
Arthur Allan	Administrateur	\$8,465
Brian Baxter *	Administrateur	\$3,953
Diane Allain	Administratrice	\$7,265
Ian Franklin **	Administrateur	\$3,519
James Lockyer	Administrateur	\$7,865
Jean Corriveau	Administrateur	\$7,865
Linda Schofield **	Administratrice	\$3,219
Michael Magee	Administrateur	\$6,365
Patrick Grew	Administrateur	\$7,865
Peter McIntyre	Administrateur	\$6,965
Roland Cormier **	Administrateur	\$3,078
Scott Lewis	Administrateur	\$6,665

* mandat terminé avant la fin de l'année 2021

** mandat commencé au milieu de l'année 2021

Reddition de comptes du conseil d'administration

En 2021, le conseil d'administration de la DAIGM s'est conformé à la politique prévue dans son code de conduite et d'éthique pour les administrateurs.

Comité consultatif communautaire et de gestion du bruit

Conformément au bail foncier entre la DAIGM et Transports Canada, YQM doit avoir un comité consultatif communautaire et un comité de gestion du bruit afin de recueillir les commentaires de la collectivité ainsi que pour discuter de problèmes potentiels liés au bruit ou de problèmes importants pour la collectivité, et ce en vue de les résoudre. Les membres des comités se réunissent au printemps et à l'automne; ces réunions sont ouvertes au public.



Représentants de YQM :

- Bernard LeBlanc, président-directeur général, directeur général
- Vincent Martin, directeur, exploitation

Représentants des parties prenantes :

- Jean-Marc Brideau, Ville de Dieppe
- Paul R. Boudreau, Ville de Shediac
- Bill Budd, Ville de Moncton
- Tyla Finlay, Ville de Riverview
- Jim Doyle, Province du Nouveau-Brunswick
- Ted Davis, NAV Canada
- Louis Godbout, Expansion Dieppe
- Greg MacLean, CCGM
- Susy Campos, Corporation 3+
- John Belliveau, CAA

Ressources humaines

Louis De Grâce a intégré l'équipe en 2021 comme technicien de l'entretien mécanique, et Camille Thébeau a pris sa retraite en octobre après 29 ans de service.

Années de service soulignées en 2021 :

- Wilson Gear, capitaine de pompiers - 35 ans
- Joel Phillips, spécialiste aérodrome - 10 ans
- Jeff Trenholm, spécialiste des opérations d'aérodrome - 5 ans
- Marty Gullison, technicien en chef de l'entretien mécanique - 5 ans

FINANCES

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'opérations et le développement de l'aéroport. Afin de satisfaire aux exigences du bail foncier, la DAIGM vers un loyer au gouvernement du Canada depuis 2016. Le gouvernement du Canada a annoncé, le 21 mars 2020, une exonération de loyer pour la période allant de mars à décembre 2020, dans le cadre de son Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une exonération de loyer pour 2021, 2022 et 2023.

La DAIGM s'engage à mener ses activités commerciales à l'échelle locale, de manière concurrentielle. Tous les projets dont la valeur dépasse 75 000 \$ (en dollars de 1997), rajustés pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), doivent donc faire l'objet d'une demande de propositions ou d'un appel d'offres public. À cette fin, la DAIGM a demandé en 2021 des soumissions concurrentielles pour tous les contrats de ce type. La DAIGM a dépensé 151 955 \$ chez Parkland Fuel Corp. en 2021. Le dernier appel d'offres relatif à l'approvisionnement en carburant a été effectué en 2019. Le DAIGM lancera en 2022 un appel d'offres public pour l'approvisionnement en carburant.

FAITS SAILLANTS

- L'aéroport a continué de subir en 2021 les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie aéronautique. Des restrictions liées aux voyages et de santé publique ont été imposées toute l'année; le Nouveau-Brunswick a cependant levé ses restrictions en juillet, jusqu'à l'arrivée du variant Omicron à l'automne. Cet assouplissement a entraîné une forte augmentation du nombre de passagers, avec au plus fort 52 % du trafic pré-COVID au mois de décembre. YQM a accueilli 177 040 passagers en 2021, soit une légère augmentation de 2,1 % par rapport à 2020, en recul toutefois de 74 % par rapport aux chiffres pré-pandémiques.
- Les revenus provenant des frais d'aéronefs, d'aéroport et d'améliorations aéroportuaires restent beaucoup moins importants qu'avant la pandémie,

avec en 2021 une baisse de 56 %, soit 11,1 M\$. Cela représente pour 2020 et 2021 un manque à gagner de 21,2 M\$.

- La DAIGM a bénéficié en 2021 des montants suivants : 7,6 M\$ du gouvernement fédéral pour ses dépenses de fonctionnement; donc 4,8 M\$ de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) au titre de l'Initiative du transport aérien régional (ITAR) ; 1,9 M\$ au titre du Fonds de soutien aux aéroports (Transports Canada); et 0,9 M\$ au titre des programmes de subventions salariales. En raison, en 2020, d'un excédent des charges sur les produits de 6,5 M\$ (perte nette), cette aide a indéniablement permis à la DAIGM de stabiliser sa trésorerie et d'éviter d'avoir à emprunter pour financer ses pertes résultant de la pandémie.
- Pour la DAIGM, la maîtrise des coûts est restée en 2021 un objectif clé, et ses dépenses d'opérations étant largement inférieures au budget de l'année.
- L'excédent des recettes sur les dépenses, ou revenu net, de la DAIGM en 2021 était de 1,7 million de dollars.
- En 2021, les dépenses en immobilisations ont totalisé 8,9 M\$; et la plus importante initiative a été la remise en état de la piste 11-29, pour un coût total de 8,3 M\$. Ce projet a été financé à 50 % au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA). La DAIGM a fait en 2021 un dépôt pour un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs qui lui sera livré en 2022. Cet achat, qui est intégralement financé grâce au Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, devrait coûter 1 M\$.
- La DAIGM a obtenu un financement bancaire total de 5,9 millions de dollars en 2021 ; 4,3 millions de dollars pour financer sa partie du projet de réfection de la piste 11-29 et 1,6 million de dollars pour son projet de système de dégivrage en 2020 (empruntant un total de 3,6 millions de dollars sur deux ans pour le projet). Le financement bancaire à la fin de 2021 était de 27,5 millions de dollars.



2021 : Données réelles par rapport au plan d'affaires (en millions de dollars)

	Données réelles	Plan	Écart
Revenus	8,6 \$	8,3 \$	0,3 \$
<u>Détails :</u>			
Avec un nombre total de passagers de 177 040 (c.-à-d. moins 3,1 % par rapport au budget), le manque à gagner est de 0,1 M\$ pour les frais d'améliorations aéroportuaires. Cette perte a été compensée par les revenus liés aux aéronefs, qui ont dépassé le budget de 0,3 M\$, grâce au nombre plus important que prévu d'avions plus volumineux et à l'utilisation accrue de la passerelle d'embarquement des passagers, à l'augmentation du nombre d'arrivées en dehors des heures normales, ainsi qu'à l'augmentation des revenus liés au stationnement et aux comptoirs de location de voitures, soit plus 0,1 M\$ par rapport au budget.			
Aide gouvernementale	7,6 \$	0,3 \$	7,3 \$
<u>Détails :</u>			
En raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement fédéral a accordé 6,7 M\$ à l'aéroport, soit 4,8 M\$ au titre de l'Initiative du transport aérien régional, et 1,9 M\$ au titre du Fonds de soutien aux aéroports. L'aéroport a également reçu 0,9 M\$ au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada et du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil.			
Charges	14,6 \$	16,5 \$	1,9 \$
<u>Détails :</u>			
L'accent mis sur l'atténuation des coûts s'est poursuivi en 2021. L'aéroport a bénéficié d'un allègement de 0,2 M\$ pour les impôts fonciers et a renoncé aux réparations qui avaient été prévues pour la piste 11-29 en raison du financement, au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, de 50 % des dépenses admissibles liées à sa remise en état complète.			
Dépenses en immobilisations	8,9 \$	0,2 \$	(8,7 \$)
<u>Détails :</u>			
Projet de remise en état de la piste 11-29 de 8,3 M\$, financé à 50 % au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Nous avons prévu, dans notre plan d'affaires, que la piste soit réparée (dépenses d'opérations) en 2021, en l'absence d'une aide financière, puis remise en état en 2022.			
Objectifs du plan d'affaires	En 2021, les efforts de la DAIGM liés à la recherche de financements ont porté fruit, de même que son travail d'atténuation des coûts et de maintien de sa trésorerie, obtenant 7,6 M\$ du gouvernement fédéral pour ses coûts d'opérations, ainsi que 4,1 M\$ pour la remise en état de sa piste principale. Le travail lié à la négociation collective de la DAIGM, qui a commencé en 2021, devrait prendre fin en 2022. En raison de la pandémie, certains objectifs ont été reportés à 2022, notamment le recrutement du gestionnaire des opérations côté piste et le développement d'un nouveau plan stratégique.		

Remarque : Les revenus indiqués ci-dessus comprennent les frais nets d'améliorations aéroportuaires.

Prévisions du plan d'affaires 2022-2026 (en millions de dollars)

	2022	2023	2024	2025	2026
Revenus	13,5 \$	16,2 \$	20,3 \$	20,3 \$	20,5 \$
Charges	15,6 \$	15,6 \$	17,3 \$	17,5 \$	17,8 \$
Dépenses en immobilisations	2,7 \$	11,7 \$	3,5 \$	4,8 \$	13 \$
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Reprise financière après la pandémie de COVID-19 • Embauches, dont le PDG (2022) • Réalisation d'importants projets d'infrastructures aéroportuaires • Amélioration de l'expérience des passagers • Croissance des revenus, y compris les terrains et l'aérogare • Commercialisation et augmentation des concessions • Accent accru sur la formation et la planification de la relève 				



La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc. a une entente de services de gestion avec *Vantage Airport Group* pour opérer YQM en son nom.

Vantage Airport Group travaille avec plus de 30 aéroports dans le monde en améliorant les opérations aéroportuaires et les programmes commerciaux, en investissant et en développant de nouvelles infrastructures ou en aidant un aéroport à développer ses services aériens.

ÉTATS FINANCIERS

DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON INC.

LE 31 DÉCEMBRE 2021

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	22-23
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	24
Bilan	25
État des flux de trésorerie	26
Notes complémentaires aux états financiers	27-39
Annexes afférentes aux produits et aux charges	40-41

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 450
633 rue Main Street, PO Box 1005
Moncton, NB
E1C 8P2
T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105

Aux membres de la

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Opinion

Nous avons procédé à un audit des états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2021 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les notes complémentaires aux états financiers, de même que les principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction en date du 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Direction, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance relativement aux états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Durant la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucun autre choix réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton (Canada)
Le 23 avril 2022



Comptables professionnels agréés

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.
États des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

Produits		
Aéronefs (page 40)	3 788 538\$	3 917 450 \$
Aéroport (page 40)	2 438 789	2 758 031
Aide gouvernementale (page 40)	7 598 008	921 903
	13 825 335	7 597 384
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (note 10)	2 342 950	1 983 676
	16 168 285	9 581 060
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés (page 41)	2 508 022	3 122 986
Autres frais d'exploitation et d'administration (page 41)	5 099 702	5 914 702
Amortissement	6 205 593	6 223 567
Bail foncier (note 9a)	-	5 765
Intérêts sur le financement bancaire à terme	785 454	801 933
	14 598 771	16 068 953
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autre produit	1 569 514\$	(6 487 893) \$
Autre produit		
Changements de valeur des instruments financiers (note 7)	92 857	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 662 371\$	(6,487,893) \$
Actifs nets, début d'exercice	31 460 344\$	37 647 237 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 662 371	(6 487 893)
Réévaluation des (pertes) gains actuariels	(40 000)	301 000
Actifs nets, fin d'exercice	33 082 715\$	31 460 344 \$

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Bilan

31 décembre

2021

2020

Actifs

À court terme

Espèces et quasi-espèces	9 801 508\$	4 177 586\$
Débiteurs	1 151 112	1 226 709
Subventions et contributions discrétionnaires à recevoir	191 829	1 756 039
Fournitures et approvisionnements	169 584	153 402
Charges payées d'avance	184 502	146 087
	<u>11 498 535</u>	<u>7 459 823</u>

Excédent du régime de retraite (note 3)

3 190 000

3 207 000

Immobilisations (note 4)

47 822 556

49 464 131

Instruments financiers (note 7)

92 857

-

62 603 948\$

60 130 954\$

Passifs

À court terme

Créditeurs (note 5)		
Fournisseurs	1 156 341\$	1 006 892\$
Capital	142 263	3 728 394
Produits perçus d'avance	46 945	35 901
Dépôts remboursables	179 323	179 323
Financement bancaire exigible à moins d'un an (note 6)	2 274 607	1 675 000
	<u>3 799 479</u>	<u>6 625 510</u>

Capital exigible du financement bancaire (note 6)

25 217 842

15 084 484

29 017 321

21 709 994

À long terme

Indemnités de départ	503 912	498 116
Financement bancaire à terme (note 6)	-	6 462 500
	<u>503 912</u>	<u>6 960 616</u>

29 521 233

28 670 610

Actifs nets

33 082 715

31 460 344

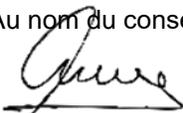
62 603 948\$

60 130 954\$

Engagements (note 9)

Éventualités (note 12)

Au nom du conseil d'administration



Nancy Whipp, Directrice



Janice Lirette Evers, Directrice

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**
État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

Augmentation (baisse) des espèces et quasi-espèces

Exploitation

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 662 371\$	(6 487 893)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	6 205 593	6 223 567
Perte (gain) sur la disposition	-	(4 050)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(92 857)	-
Charge au titre du régime de retraite (note 3)	(25 000)	37 000
	7 750 107	(231 376)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	187 289	(238 931)
Prestations au titre du régime de retraite (note 3)	2 000	(161 000)
	7 939 396	(631 307)

Financement

Remboursement du financement bancaire	(1 675 000)	(1 675 000)
Fonds provenant d'un nouveau financement	5 945 465	1 978 234
Variation du capital à verser	(3 586 131)	1 441 123
	684 334	1 744 357

Investissement

Variation de l'encaisse affectée, nette	-	580 091
Produit tiré de la disposition des actifs	-	4 050
Véhicules	(149 047)	-
Équipement	(37 942)	(1 371)
Infrastructure	(8 620 879)	(7 051 859)
Nouvelle aérogare	(134 249)	(2 073 107)
Subventions et contributions discrétionnaires	5 942 309	3 602 819
	(2 999 808)	(4 939 377)

Augmentation des espèces et quasi-espèces

5 623 922 (3 826 327)

Espèces et quasi-espèces

Début d'exercice 4 177 586 8 003 913

Fin d'exercice **9 801 508\$** **4 177 586\$**

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

1. Nature des activités

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi relative aux cessions d'aéroports*. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, la Corporation de développement économique pour les villes de Dieppe, Moncton et Riverview et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 (note 9(c)) une entente relative à des services de gestion.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables choisies par la DAIGM et appliquées aux états financiers sont les suivantes:

Comptabilité par fonds

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

Constatation des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les recettes tirées des concessions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculées en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

Aide gouvernementale

La DAIGM reconnaît l'aide gouvernementale à l'égard des dépenses courantes dans l'état des résultats. Lorsqu'il est spécifié que l'aide gouvernementale se rapporte à des dépenses futures, la DAIGM reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à l'acquisition d'immobilisations, la DAIGM déduit l'aide du coût de l'immobilisation connexe.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

En 2019, la Société a conclu un accord de contribution pluriannuel avec le gouvernement fédéral (« Gouvernement ») représenté par le ministre des Transports pour un projet visant à éliminer les goulets d'étranglement et à permettre la croissance dans le cadre du programme du Fonds national des corridors commerciaux. L'accord a débuté le 12 décembre 2019 et s'étend sur une période de deux ans se terminant le 31 juillet 2021 qui a été modifié pour se terminer le 31 juillet 2024. Les demandes de remboursement en vertu de l'accord sont soumises au gouvernement une fois que la facture correspondante a été payée. L'accord de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 8 343 152 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 1 663 672 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 avec un total de 3 642 090 \$ sur le projet pluriannuel jusqu'à décembre 2021 en tant que réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2020, la DAIGM a enregistré une créance sur le gouvernement de 37 620 \$ (2020 – 1 563 981 \$) relative aux dépenses admissibles et aux retenues de garantie se rapportant à 2021.

Des contributions gouvernementales non remboursables de 216 659 \$ ont été enregistrées au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 dans le cadre du programme de recapitalisation du contrôle des bagages enregistrés (CBS) de l'administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les actifs de contrôle de sécurité avec un total de 3 465 465 \$ pour le programme pluriannuel jusqu'au 31 décembre 2021 en réduction du coût de l'actif connexe.

En date du 28 avril 2021 et modifié le 27 mai 2021, la DAIGM a conclu un accord de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour un projet de réhabilitation des pistes et des panneaux d'attente des voies de circulation dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que la facture correspondante a été encourue. L'entente de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 4 438 727 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 4 067 140 \$ au 31 décembre 2021 en réduction du coût des immobilisations connexes. Au 31 décembre 2021, la DAIGM a enregistré une créance de 5 163 \$ relative aux dépenses admissibles et aux retenues relatives à 2021.

Le 16 avril 2021, la DAIGM a conclu une entente de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que le véhicule a été reçu et facturé. L'entente de contribution finance 100 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 1 096 600 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 149 047 \$ au 31 décembre 2021 en réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2021, la DAIGM a enregistré une créance de 149 047 \$ relative aux dépenses admissibles relatives à 2021.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

Avantages sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, laquelle intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets. Une provision pour moins-value est reconnue pour limiter l'actif au titre des prestations définies comptabilisé au bilan pour tout surplus de l'excédent du régime par rapport à l'avantage futur prévu que la DAIGM s'attend à réaliser à partir de l'excédent du régime.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. L'instrument financier en vigueur le 1er octobre, 2021 (voir note 7) est comptabilisé à l'état de la situation financière à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées dans l'état des résultats. La DAIGM a désigné chacun de ses autres swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

3. Excédent du régime de retraite

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

La provision pour moins-value pour 2020 a été calculée comme la différence entre l'actif du régime à prestations définies et une limite basée sur la prestation future attendue qui sera disponible pour la DAIGM.

Voici de l'information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées	(6 802 000)\$	(6 990 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	11 372 000	10 628 000
Situation de capitalisation - excédent du régime	4 570 000\$	3 638 000 \$
Provision pour moins-value	(1 380 000)	(431 000)
	3 190 000\$	3 207 000 \$

Le régime de retraite doit faire l'objet d'une évaluation de solvabilité dans le cadre du processus régulier de conformité réglementaire. À la suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1^{er} janvier 2021, le régime de retraite a un excédent de solvabilité statuaire. La Loi de l'impôt sur revenu exige que tout excédent excédentaire soit d'abord appliqué pour réduire ou éliminer les exigences pour cotisation pour la DAIGM. Pour 2021, l'excédent de la solvabilité de la DAIGM était suffisant pour compenser le coût du service courant pour l'année complète et aucun paiement spécial n'était requis pour 2021. En 2021, la DAIGM a reçu un remboursement pour les cotisations excédentaires de l'employeur en 2020. La DAIGM a versé 2 635 \$ en paiements spéciaux en 2020.

	2021	2020
Charge nette au titre du régime de retraite	(25 000)\$	35 000 \$
Cotisations patronales	(2 000)	161 000
Cotisations salariales	14 000	27 000
Prestations versées	290 000	265 000

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

3. Excédent du régime de retraite (suite)

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %	2,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %
Taux de mortalité	MRC	MRC

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2021 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1^{er} janvier 2021. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2021. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1^{er} janvier 2022.

Pourcentage des actifs du régime

Composition des actifs du régime de prestations déterminées :	2021	2020
Titres de capitaux propres	63,1 %	63,7 %
Titres de créance	33,1 %	33,2 %
Autre	3,8 %	3,1 %
	<u>100,0 %</u>	<u>100,0 %</u>

La DAIGM a de plus cotisé 116 906 \$ (2020 – 128 815 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

4. Immobilisations

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2021 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	64 282 052	(22 718 430)	(19 840 280)	21 723 342
Équipement	2 473 141	(186 921)	(2 061 512)	224 708
Infrastructure côté ville**	21 200 473	(4 599 257)	4 895 803)	11 705 413
Véhicules	7 867 500	(136 552)	(6 078 342)	1 652 606
Nouvelle aérogare**	34 483 583	(6 898 050)	(15 074 593)	12 510 940
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(776 301)	5 547
Immobilisations en cours de construction (Note 9(d))	149 047	(149 047)	-	-
	131 733 000 \$	(35 183 613) \$	(48 726 831) \$	47 822 556 \$

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2020 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	62 874 125	(18 522 870)	(23 018 104)	17 702 250
Équipement	2 435 299	(186 921)	(1 985 088)	263 290
Infrastructure côté ville**	21 200 473	(4 598 956)	(4 385 948)	15 846 470
Véhicules	7 867 500	(136 552)	(5 576 454)	2 154 494
Nouvelle aérogare**	34 850 431	(6 864 560)	(14 500 597)	13 485 274
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(769 495)	12 353
Immobilisations en cours de construction (note 10d))	-	-	-	-
	130 505 032 \$	(30 805 215) \$	(50 235 686) \$	49 464 131 \$

** Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

5. Crédoiteurs

Les remises du gouvernement fédéral de 3 393 \$ (2020 – 3 867 \$) pour l'indemnisation des travailleurs et 30 292 \$ (2020 – 0 \$) pour la TVH sont incluses dans les crédoiteurs.

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

6. Financement bancaire à terme	2021	2020
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2032, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,36 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	5 775 000\$	6 325 000\$
Prêt à terme de la CIBC, arrivant à échéance en décembre, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,83 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 2,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	6 462 500	7 012 500
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2034, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,05 % par an (montant initial de 11,5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.	7 331 250	7 906 250
Prêt à terme consenti par la CIBC autorisé jusqu'à une limite de 3 747 500 \$ amorti jusqu'en décembre 2036 au taux des acceptations bancaire à plus 0,45 % par an renouvelé tous les 30 jours. Il existe un échange de taux d'intérêt prenant effet le 1er octobre 2021 avec un taux fixe de 1,52 % par an. Les remboursements de capital à partir de 2022 sont des versements trimestriels de 62 458 \$.	3 642 090	1 978 234
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2033, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus 0,45% par an, renouvelé tous les 30 jours. Les remboursements de capital à partir de 2022 sont des versements trimestriels de 82 800 \$.	4 281 609	-
	27 492 449	23 221 984
Moins la tranche à court terme	2 274 607	1 675 000
Moins la tranche exigible	25 217 842	15 084 484
Exigibles au-delà d'un an	-\$	6 462 500\$

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

6. Financement bancaire à terme (suite)

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Voici les versements en capital estimatifs :

2022	2 274 607 \$
2023	2 274 607
2024	2 274 607
2025	2 274 607
2026	2 274 607

7. Passif d'instruments financiers

La DAIGM a conclu un swap de taux d'intérêt en date du 1^{er} octobre 2021 qui convertit le taux variable des acceptations bancaires sur son prêt à terme consenti CIBC (solde au 31 décembre 2021 de 3 642 090 \$) en un taux fixe de 1,52%. La variation de la juste valeur de 92 857 \$ est comptabilisée dans les autres revenus « Changements de valeur des instruments financiers » à l'état des résultats. Le montant nominal de l'instrument financier dérivé au 31 décembre 2021 était de 3 642 090 \$.

La DAIGM a conclu trois autres swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 19 568 750 \$ (31 décembre 2020 – 21 243 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la note 2 « Instruments financiers dérivés »). Le 31 décembre 2021, les swaps de taux d'intérêt avaient une valeur de (911 817 \$) (31 décembre 2020 - (1 967 185 \$)).

8. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	75 597\$	256 874 \$
Fournitures et approvisionnements	(16 182)	2 999
Charges payées d'avance	(38 415)	62 367
Créditeurs - Fournisseurs	149 449	(405 361)
Dépôts remboursables	-	25 000
Produits perçus d'avance	11 044	(134 869)
Indemnités de départ	5 796	(45 941)
	<u>187 289\$</u>	<u>(238 931)\$</u>

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

9. Engagements

- a) Le 1^{er} septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « Locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit conclue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1^{er} janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de loyer annuels au Locateur selon une formule tenant compte des recettes annuelles brutes, conformément au bail. Le 31 mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé une dispense de loyer pour la période de mars 2020 à décembre 2020 dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une dispense de loyer supplémentaire pour les années de location 2021, 2022 et 2023 dans le cadre du plan d'aide en réponse à la pandémie de la COVID-19.

- b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de *Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement*. Ce rapport visait au départ à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1^{er} septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

- c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Itée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans 3 ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (page 18).
- d) La DAIGM s'est engagée à acheter un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronef (SLIA) en 2022.
-

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

10. Résultats du fonds AIR

	2021	2020
Le 1 ^{er} octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets jugés utiles par la DAIGM.		
Redevances perçues	2 518 730\$	2 133 627\$
Intérêts	-	8 115
	2 518 730	2 141 742
Taxes de manutention	(175 780)	(158 066)
	2 342 950\$	1 983 676\$

11. Instruments financiers

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés des espèces et des quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 7,0 millions de dollars et de prêts à terme de 27,5 millions de dollars qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. Le 31 décembre 2021, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 23,2 millions de dollars.

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./ Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

11. Instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement comme solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

12. Éventualités

Tel que décrit aux notes 1 et 9(c), la DAIGM a conclu une entente de services de gestion (l'« entente ») avec Vantage. Il existe un désaccord entre la DAIGM et Vantage au niveau de la détermination de la rémunération de Vantage en vertu de l'accord pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Sur la base de leur interprétation de l'entente, la DAIGM a accumulé des frais de base de 100 000 \$ qui sont inclus dans les frais de gestion et de soutien. Toutefois, l'indemnité maximale pourrait atteindre 2,3 millions de dollars. Étant donné que les résultats possibles ou tout règlement de cette affaire ne sont pas encore déterminables, aucune provision supplémentaire n'a été constituée dans les états financiers au 31 décembre 2021.

13. Marge de crédit

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 7,0 millions de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997.

14. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2021

15. La COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de la COVID-19 était une pandémie, ce qui a amené les gouvernements du monde entier, y compris les gouvernements canadiens et provinciaux, à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et de distanciation physique, ont causé des perturbations importantes aux entreprises dans le monde et au Canada, entraînant un ralentissement économique. En raison de la pandémie, la DAIGM a connu une baisse importante de ses revenus. La DAIGM a reçu 7 598 008 \$ (2020 – 921 903 \$) du gouvernement en tant que soutien économique à la COVID-19 grâce à un soutien direct et non remboursable aux aéroports ainsi que des subventions salariales fédérales (voir page 17). L'impact sur les flux de trésorerie d'exploitation, les niveaux de fonds de roulement et/ou les soldes de la dette, qui peuvent également avoir un impact direct sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la DAIGM à l'avenir, dépendra du moment où les opérations pourront reprendre aux niveaux pré-pandémiques. La situation est dynamique et la durée ultime et l'ampleur de l'impact sur l'économie et l'effet financier sur l'Autorité ne sont pas connus à l'heure actuelle.

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**
Annexes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre

Produits - Aéronefs

	2021	2020
Redevances d'atterrissage	2 935 911\$	3 262 261 \$
Redevances d'aérogare	465 330	510 489
Autres frais et services liés aux avions	387 297	144 701
	<u>3 788 538\$</u>	<u>3 917 450 \$</u>

Produits - Aéroport

	2021	2020
Concessions	559 565\$	720 476 \$
(Perte) gain sur la disposition des actifs	-	4 050
Divers	28 344	22 348
Intérêts	50 627	71 326
Stationnement	702 534	734 501
Recouvrement des frais encourus par les locataires	169 281	225 477
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	345 710	373 933
Loyer	582 728	605 920
	<u>2 438 789\$</u>	<u>2 758 031\$</u>

Aide gouvernementale

	2021	2020
Subventions liées aux salaires	912 008 \$	921 903 \$
Fonds de soutien aux aéroports	1 886 000	-
Initiative du transport aérien régional	4 800 000	-
	<u>7 598 008 \$</u>	<u>921 903 \$</u>

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./
Greater Moncton International Airport Authority Inc.
Annexes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre

Salaires et avantages sociaux des employés

	2021	2020
Salaires et traitements	2 161 259\$	2 638 653 \$
Avantages sociaux	346 763	484 333
	<u>2 508 022\$</u>	<u>3 122 986 \$</u>

Autres frais d'exploitation et d'administration

	2021	2020
Publicité et marketing	49 913 \$	110 303 \$
Dépenses du conseil d'administration	129 102	157 611
Communications - téléphones/cellulaires	57 749	63 956
Contrat de services et contrats spéciaux	267 814	290 048
Électricité	485 563	479 506
Carburant	296 587	336 109
Assurances	229 117	188 850
Intérêts et frais bancaires	60 820	47 850
Services de conciergerie	260 541	235 608
Services de gestion et d'assistance (Note 12)	800 624	817 453
Fournitures et approvisionnements	261 382	325 164
Divers	111 237	98 583
Fournitures de bureau	2 849	5 317
Services professionnels et de consultation	80 397	100 144
Impôts fonciers	791 006	1 046 688
Réparations et entretien - Équipement	276 521	211 039
Réparations et entretien – Infrastructure	247 232	685 368
Services de sécurité	619 916	627 449
Déplacements	14 643	20 168
Services d'aqueduc et d'égout	56 690	67 488
	<u>5 099 702 \$</u>	<u>5 914 702 \$</u>